

DES TABLETTES POUR NOS AINÉS DANS TOUS LES EHPAD DE L'AISNE

Le Conseil départemental a commandé et livré **51 tablettes tactiles pour les 31 EHPAD publics et associatifs qui en ont fait la demande**. Financées par la Conférence des financeurs*, elles permettront aux résidents de **garder le contact avec leurs familles pendant cette difficile période d'isolement**.

3 000 résidents vont découvrir un nouveau mode de communication avec leurs proches grâce aux tablettes spécifiquement **configurées pour l'usage des seniors** : gros caractères, simplification des applications, assistance téléphonique... Dans chaque établissement, le matériel a été confiné 3 jours avant d'être déballé. Les EHPAD ne disposant pas de wifi sont également dotés d'abonnement 4G de 6 mois.

Après la crise sanitaire, ces tablettes resteront dans les établissements pour permettre aux seniors de communiquer avec leurs proches ... mais aussi de se divertir !

Le Département recense actuellement les besoins des établissements privés pour programmer une deuxième livraison afin de doter tous les EHPAD demandeurs.

Le Département toujours à vos côtés

Depuis le début de cette crise sanitaire, le Département est aux côtés des Axonais et notamment des plus fragiles. Concernant les **personnes en situation de handicap et les seniors** :

- le Département assure la continuité de missions de ses services dédiés pour permettre **le traitement des dossiers** avec la MDPH
- le Département assure que l'ensemble des **aides sociales** soient automatiquement octroyées et **la continuité des droits garantis**, en décidant d'affecter les moyens financiers nécessaires qui seront proposés au BP 2020,
- **Le Département a distribué les masques** en majorité fournis par l'ARS **aux SAAD** (Services d'aide et d'accompagnement à domicile) et **aux SSIAD** (services de soins infirmiers à domicile), **aux aides à domicile en CESU** et aux **personnels des établissements accueillant des enfants et des personnes handicapées**.

Pour tout savoir www.aisne.com

**La Conférence départementale des financeurs a pour mission de financer des projets de prévention répondant aux besoins de la population vieillissante. Elle fédère les acteurs de la prévention de la perte d'autonomie (Agence Régionale de Santé, Caisses de Retraite, Mutualité Française, Agence Nationale de l'Habitat...) et définit une stratégie commune de prévention de la perte de l'autonomie sur l'ensemble du département.*